

Atelier transport

Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

Manuel DELMAS / Anne DURAND

DEAL/PCE

Unité Planification Aménagement et Mobilité

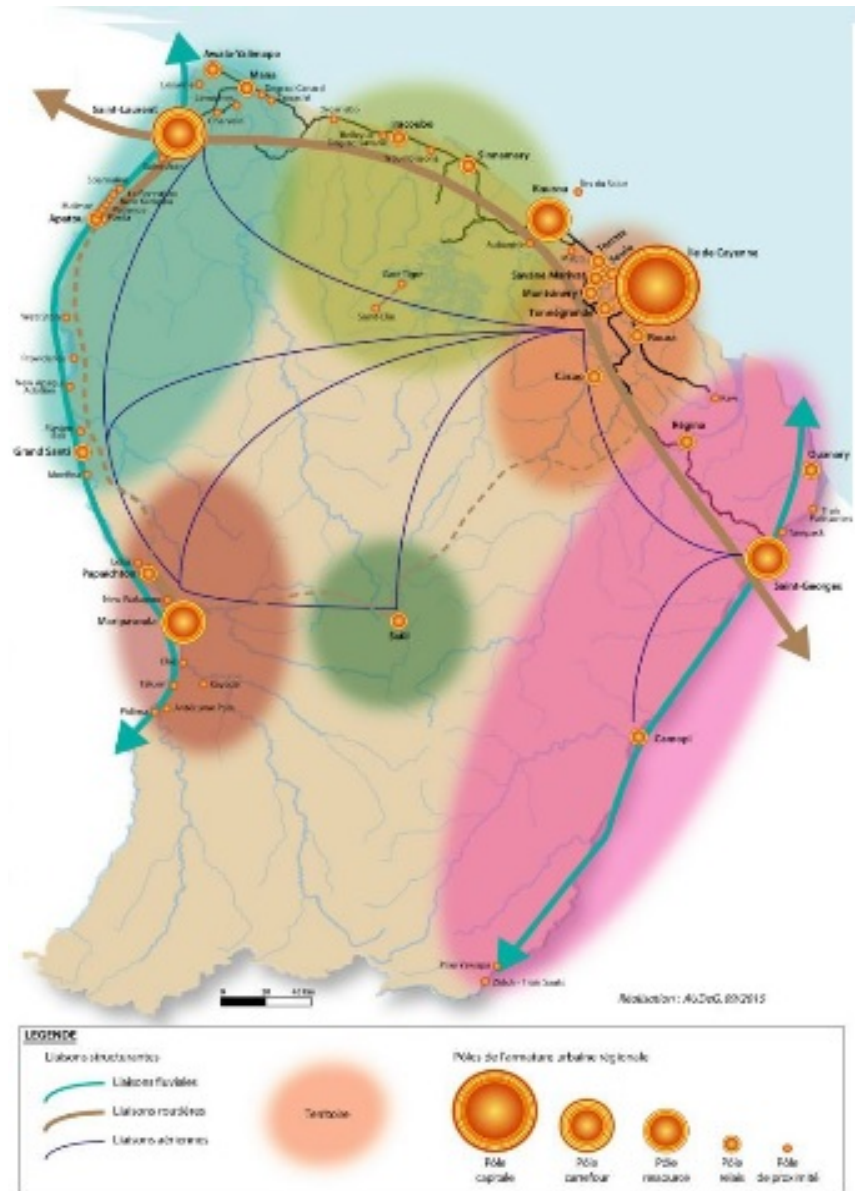
5 juillet 2018



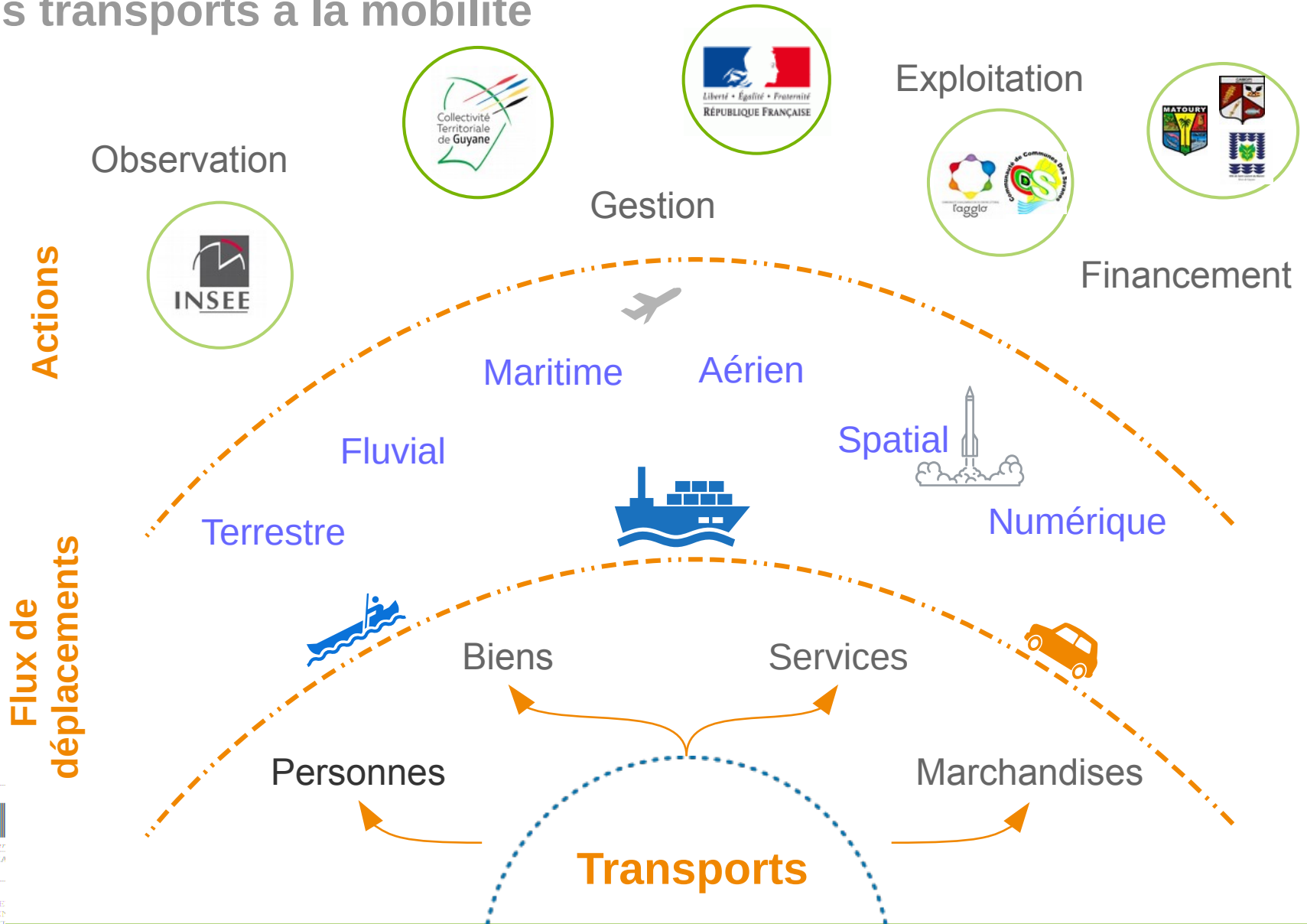
DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GUYANE

■ Le transport / La mobilité

- La gouvernance
- La planification
 - Le PGDT
 - Le PDU
- Les systèmes de transport
- Les études / les projets
- Le financement



Des transports à la mobilité



La gouvernance de la mobilité

Les autorités organisatrices :

- La CTG : autorité organisatrice de transports en charge d'un réseau de transport interurbain (TIG)
- La CACL : autorité organisatrice de la mobilité en charge d'un système de transport urbain et périurbain (Agglo bus)

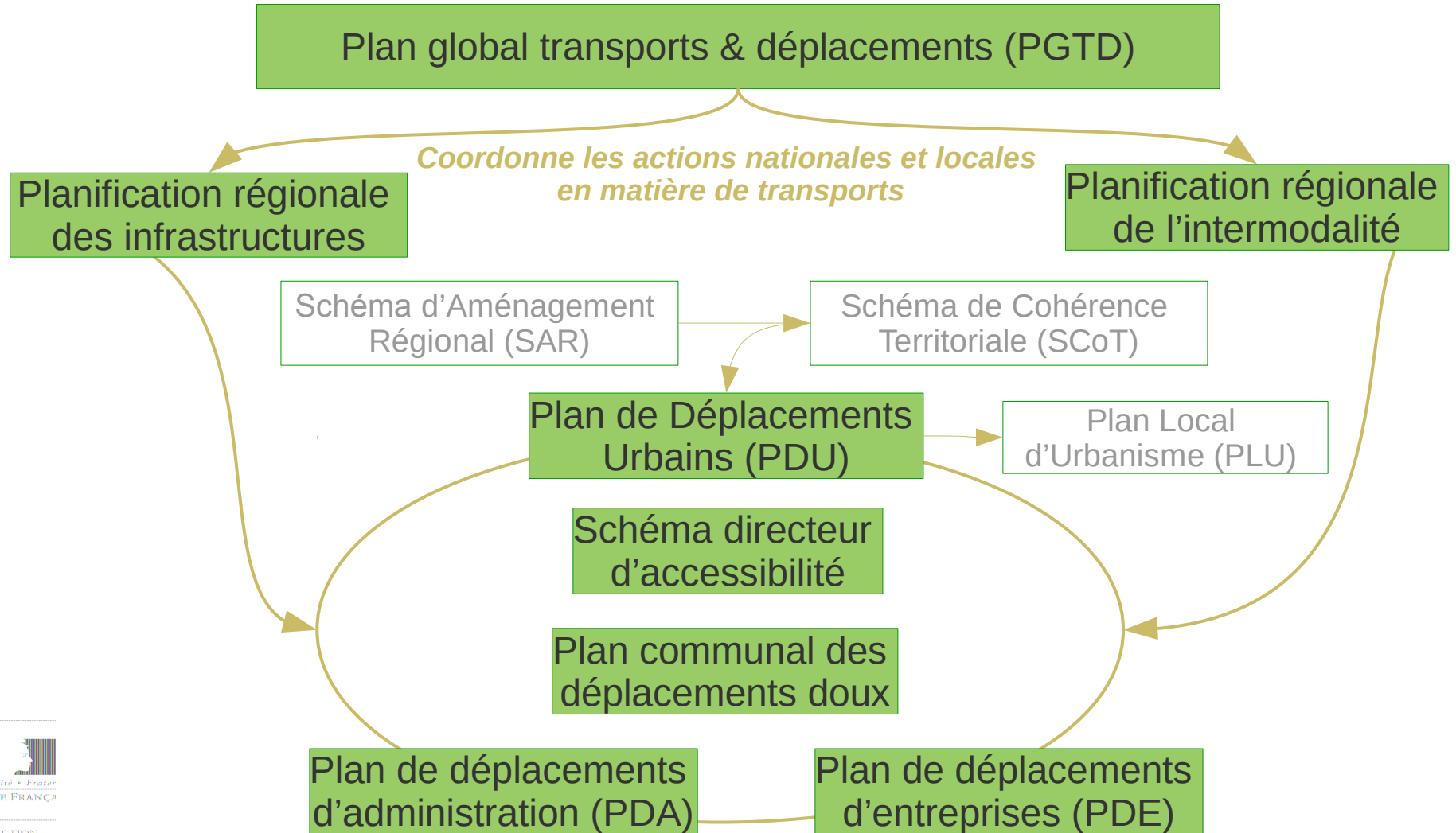
Les titulaires de la compétence Transports

- La CACL, les autres communes (pas de transferts aux EPCI)

L'État, niveau régional (DEAL) : gestion des infrastructures (RRN), ORT, réflexions stratégiques, accompagnement des collectivités. mais aussi contrôle et régulation du transport routier de marchandises et voyageurs.



La planification de la mobilité



Le PGTD de la Guyane

Schéma global de mobilité à l'horizon 2025

- Commande présidentielle suite aux états généraux de l'outre-mer de 2010.
- Mandat au Conseil général de l'environnement et du développement durable.
- Financement Etat et Conseil général. Arrêté en avril 2013.
- Contenu : EMD sur île de Cayenne 2010, diagnostic stratégique, rapport sur la gouvernance, compte déplacement, rapport global.
- 8 recommandations générales
- 34 fiches actions :
 - ✓ Développement des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires
 - ✓ Développement des transports en commun
 - ✓ Désenclavement des communes de l'intérieur
 - ✓ Structuration et rationalisation des offres de transport existantes



Le PDU de la CACL



- Lancement le 28 juin 2013. Période de 10 ans. Prochaine étape : arrêt
- Contenu : EMD complémentaire (Macouria, Montsinéry, Roura), volet transport de marchandises, schéma directeur d'accessibilité, rapport global de conception du PDU
- Enjeux de la mobilité sur la CACL, définition d'une stratégie et 65 actions.
- 7 axes stratégiques :

- ✓ 1. Améliorer le maillage routier pour améliorer les conditions de déplacements (pour développement économique et baisse de la pollution)
- ✓ 2. Agir sur l'offre et la gestion du stationnement pour faciliter le report modal
- ✓ 3. Développer les transports collectifs et faciliter l'intermodalité
- ✓ 4. Diminuer l'impact environnemental du transport de marchandises
- ✓ 5. Permettre le développement des modes actifs
- ✓ 6. Faciliter le développement des nouvelles mobilités liées à la voiture (covoiturage, véhicules électriques)
- ✓ 7. Promouvoir des actions transversales (suivi du PDU, sensibilisation du public, penser l'urbanisation, outils internet...etc)



Les systèmes de transports publics

- Transport interurbain Guyanais (TIG) : gestion CTG : 8 lignes, 46 000 passagers
- Réseau Agglobus de la CACL : urbain et périurbain, 8 lignes, 1,2 M de voyages
Gestion en régie (RCT) => projet de SEMOP. Ligne 7 en DSP
- Transports scolaires : CTG, terrestre 6 000 enfants/jour, fluvial 2 500 enfants/jour
CACL : 110 lignes, 10 000 enfants / jour
- Réseau K-Lyann à Kourou : 3 lignes, de mars 2014 à février 2017, 280 000 voyages
- Bac international La Gabrielle : gestion DEAL, 1 800 rotations, 18 000 passagers, 11 000 véhicules, 300 conteneurs
- Transport aérien : gestion CTG – Air Guyane, 45 000 passagers, 4 aéroports régionaux en fonction (+ st Georges et Camopi)



Les études

- Usages et aménagement cyclable en Guyane (DEAL)
- PDU CACL : étude de faisabilité sur le transport fluviomaritime
- Préfiguration de l'OITO, et de l'OTFM (DEAL)
- Revitalisation du centre bourg avec volet mobilité (Maripasoula)
- Déploiement des infrastructures de recharge pour véhicule électrique (DEAL)
- Méthodologie d'évaluation et suivi du PGDT (à venir DEAL)
- Etc ...



Les projets

- Transport en commun en site propre (TCSP) de la CACL
- Navettes fluvio-maritimes (Montsinéry-Marché cayenne, Roura-DDC)
- Plate forme de mobilité pour les publics précaires (ANCRAGE)
- Sites internet de covoiturage : Youmoov, Blablapirogue
- Construction d'une pirogue solaire (Kwala-Faya)
- Lignes internationales régulières Guyane-Bésil pour voyageurs (accords diplomatiques en cours)
- Aménagement des sauts sur Oyapock (4+12) et Maroni (12)
- Aéroport de Camopi
- Cale et ponton à Kaw (CTG)
- etc.



RRN :

- ✓ Aménagement Balata-PROGT sur RN2
- ✓ Dénivellement du giratoire des Maringouins
- ✓ Construction 2x2 voies Balata-La Carapa
+ 2ème pont sur la rivière de Cayenne

Le financement des transports

2015	3,8 M€
2016	5,9 M€
2017	8,9 M€
2018	11,5 M€

- Le versement transport (VT) : perçu par la CACL (AOM)
 - = Cotisations patronales des entreprises ou administrations de plus de 11 salariés. Taux actuel : 1,80 % des rémunérations (Maximum)
 - 387 entreprises, 42 administrations
 - Future loi d'orientation de la mobilité : possibilité aux régions de percevoir un VT : 0,3 %
- CTG : financement des transports via :
 - La taxe spéciale de consommation (taxe carburant), la TICPE
 - Budget transport en 2016 (fonct+inv) : 22 M€
- Le CPER 2015-2020 : entre Etat (86 M€) et CTG (70 M€). Volets routier, fluvial, maritime et aéroportuaire.



FIN

**Merci de votre
attention**